



Le petit rapporteur

Edition 2022

LE MOT DU MAIRE :

Plus à l'aise avec le verbe qu'avec la plume, j'aurai préféré un discours plus chaleureux que ces quelques lignes.

Malheureusement la situation sanitaire nous impose la prudence et c'est à travers ce nouveau numéro que nous allons vous présenter les grandes lignes de l'action communale.

Nous avons engagé de nombreux travaux et c'est bien à travers les investissements qu'on mesure l'activité d'une commune.

Avec 1 577 691.00 € d'investissements en 4 ans (2018- 134 851.00€, 2019- 442 116.00€, 2020- 379 543.00€, 2021- 621 181.00€) **Blaignan-Prignac est très dynamique.**

Les effets positifs de la fusion se poursuivent et nous permettent des investissements plus importants, sans endettement supplémentaire et en maintenant nos résultats de fonctionnement.

Le but est d'améliorer votre quotidien en sécurisant nos réseaux, en entretenant la voirie, en rénovant nos bâtiments, en achetant et en renouvelant du matériel, en créant de nouveaux services...

Dès ce début d'année, nous allons installer un Point Lecture qui sera ouvert à tous et pour l'animer nous sollicitons votre participation.

J'insiste à nouveau, l'Âme du Village réside dans votre implication. C'est vous qui détenez la clé du "Vivre Ensemble", notion essentielle de nos jours.

Bien entendu, je reste à votre disposition. N'hésitez pas à passer dans votre mairie et surtout à vous inscrire sur la plateforme "Alerte Citoyen" qui facilite nos relations.

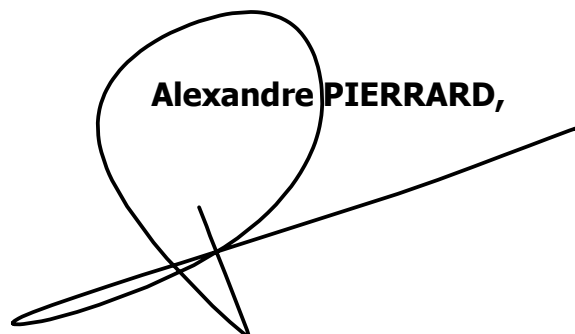
Pour cette nouvelle année, nous avons engagé de nombreux projets, dès la fin du mois vous serez contactés par notre agent recenseur, et je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil, puis nous nous retrouverons fin avril début mai pour inaugurer notre futur Pôle Touristique.

Vous serez également invités à une réunion publique concernant l'élaboration de notre prochain document d'urbanisme.

Comme vous le constatez, notre équipe municipale est mobilisée. Félicitons-les.

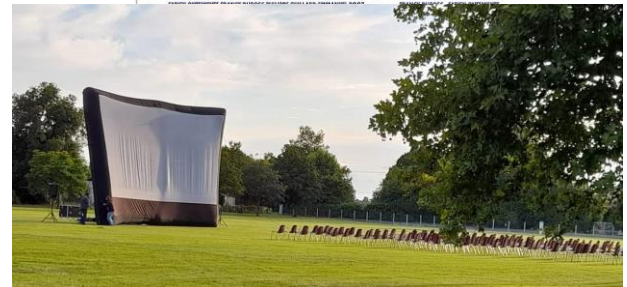
Le Conseil se joint à moi pour nous présenter nos meilleurs vœux 2022.

Bonne et Heureuse année.


Alexandre PIERRARD,

MANIFESTATIONS FESTIVES

Séance de cinéma en plein air...



Dans le cadre du Festival " Les Vendanges du 7ème Art" qui se déroule tous les ans à Pauillac, la commune s'était portée volontaire pour accueillir une séance qui a eu lieu le 31 juillet avec la projection en plein air du film Camping. Malgré un temps incertain, la diffusion a pu se dérouler dans de bonnes conditions sur le site du stade, au grand plaisir des cinéphiles présents.

Le 20 juillet 2021 - Balades nocturnes | A la rencontre des chauves-souris !



Le PNR Médoc mène un inventaire afin de mieux connaître les populations et les habitats des chauves-souris petits mammifères volants mal aimés et pourtant primordiaux dans nos écosystèmes. Le Médoc reste un territoire privilégié avec notamment la présence d'espèces en voie d'extinction. Dans ce cadre des balades nocturnes ont été organisées pour repérer ces petits animaux. Cette randonnée a eu lieu sur notre commune le 20 juillet dernier.



Aménagement de l'ensemble DUCROCQ en Pôle Touristique :

Les travaux se sont poursuivis conformément au programme avec le nettoyage du terrain situé à l'arrière des bâtiments, la réalisation du revêtement de l'accès routier, de l'éclairage public avec mise en place des lampadaires ainsi que la pose de bornes électriques en prévision de la tenue de marchés extérieurs.

Réalisation d'une Salle Socio-Culturelle avec Point Lecture :



Les travaux sont en cours et bien avancés puisqu'il reste à ce stade ceux de l'aménagement intérieur, travaux qui sont réalisés en régie par les agents communaux. L'utilisation de cette salle devrait pouvoir intervenir dans les premiers mois de 2022.

A cet égard, un bon stock de livres a pu être constitué grâce à de généreux donateurs et pourront ainsi alimenter le point lecture.



Magasin des Producteurs et Marché Communal :

L'installation de ce magasin qui sera tenu par la société « Le Savoir-Faire Médocain » dont le but est de soutenir les artisans et producteurs locaux est prévue dans la partie chartreuse. Les travaux sont en cours et devraient être achevés au printemps prochain. Cette boutique devrait offrir aux particuliers diverses productions locales mais aussi faire connaître les artistes médocains au travers d'expositions variées. Dans ce même esprit un marché ou foire périodique devrait également se tenir sur l'espace arrière du bâtiment. Cette opération a reçu les soutiens financiers du Département et de l'Etat à hauteur de 40 %.

Rénovation du chai pour sa transformation en restaurant :

Cet important chantier a débuté depuis le mois de juin dernier, traitement de la charpente, chape, nettoyage des moellons intérieurs, restauration des ouvertures en pierre, extension du bâtiment pour la partie plonge et bureau, installation d'une station d'assainissement. L'achèvement de ces travaux devrait intervenir pour la fin du 1er trimestre 2022, avec ouverture du restaurant au printemps prochain.



Toujours +

Voirie : Travaux sur le réseau routier

- Route de Canteloup sur une longueur de 700m. Pour cette opération, la commune a bénéficié du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) d'un montant de 7 875.00€.
- Route du Stade avec un revêtement en colmat et le chemin du Bois avec un revêtement monocouche. Les deux opérations ont été subventionnées par Le Conseil Départemental de la Gironde pour 13 251.00€.



Installation d'une borne à vélo

Afin de répondre à l'engouement de la pratique du vélo et pour favoriser les déplacements éco-responsables et avec le soutien financier du Conseil Départemental et de l'Europe, le Parc Naturel Régional Médoc a installé dans 13 communes de son territoire dont Blaignan-Prignac des bornes de réparation vélo qui sont géolocalisées. Ces bornes sont équipées d'un ensemble d'outils permettant d'effectuer des réglages et des petites réparations quelle que soit l'heure et le jour gratuitement et en totale autonomie comme gonfler ses pneus, resserrer ses freins, régler sa selle, etc...

Pour notre commune cette borne est installée à droite à l'entrée du site Ducrocq.



Aménagement d'un Terrain de Padel



Pour les amateurs de sport de raquettes, un terrain de Padel a été aménagé à l'arrière du terrain de football. Pour cette réalisation une aide financière de 1237.00€ a été obtenue auprès du Conseil Départemental.

Entretien patrimoine :

- ⇒ Continuité des maintenances des bâtiments communaux.
- ⇒ Entretien des espaces verts, parcs, massifs fleuris, tonte, arrosage, apports de béton concassé.
- ⇒ Le curage des fossés a été effectué par les agents techniques communaux avec la remise à niveau des têtes de pont, le nettoyage et enlèvements des souches et autres débris gênants l'écoulement des fossés.
- ⇒ La réfection des deux ponts sur le Chemin de la Forêt et à la Maison du Cerf.
- ⇒ La réfection des eaux pluviales sur la Route de la Pigotte
- ⇒ Nettoyage du Stade
- ⇒ Installation d'un Abri bus au lotissement de la Maletonne.



LES PROJETS POUR 2022

Cette année verra la poursuite de l'aménagement du site DUCROCQ par la réhabilitation du pigeonnier et du four à pain pour transformation en halle, avec l'inauguration de l'ensemble fin avril-début mai.

URBANISME : Elaboration de la carte communale

La commune n'étant dotée d'aucun plan d'urbanisme, elle relève de la règle de construction limitée ce qui restreint de façon drastique les possibilités de construire. La carte communale permet d'élargir le périmètre constructible au-delà des parties actuellement urbanisées où créer de nouveaux secteurs constructibles n'étant pas obligatoirement situés en continuité de l'urbanisation existante. Aussi le conseil municipal a décidé d'engager la procédure d'élaboration d'une carte communale qui permettra de disposer d'un outil permettant un élargissement du périmètre constructible. Le choix du Cabinet d'études s'est porté sur METROPOLIS.

Cette procédure devrait aboutir d'ici une période de 18 à 24 mois, et verra associer la population lors de réunions publiques et de l'enquête publique.

Recensement de la population communale



En 2022 notre commune fait partie des communes dont la population doit être recensée. Il se déroulera du **jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022**.

Hervé NAUD, agent recenseur, se présentera à votre domicile et vous remettra la notice sur laquelle figure votre identifiant de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Il vous permet de répondre au **questionnaire en ligne à privilégier**. Toutefois si vous ne pouvez pas répondre en ligne la réponse papier reste possible.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires dont les agents recenseurs sont tenues au secret professionnel.

Remise en route des cloches de l'église

REFLEXIONS ET CHANTIERS A VENIR

- ⇒ Signalétique urbaine : réflexion des plaques de rues et panneaux de signalisation,
- ⇒ Reprise de concessions aux cimetières : lancement des procédures,
- ⇒ Installation de parcs à vélos sur l'ensemble de nos bâtiments (éligible à une subvention),
- ⇒ Pose de prises supplémentaires pour l'éclairage de Noël,
- ⇒ Modernisation de l'éclairage public sur plusieurs secteurs,
- ⇒ Achat d'une balayeuse.

VIE ASSOCIATIVE

Gymnastique : Pilates et gym douce



Les cours ont repris depuis la rentrée de septembre dernier dispensés par Géraldine

Les cours de pilâtes sont dispensés le vendredi matin :

- Une première séance de 8h30 à 9h30 - Une deuxième séance de 9h30 à 10h30

Les cours de gymnastique douce se déroulent tous les mardis de 10 h 30 à 11 h 30.

Pour une séance plus tonique, RV le lundi soir de 18h à 19h.

Ces cours ont lieu dans les locaux de la salle des fêtes.

Le Président, Paul SALLES - 06 75 95 66 24.

Randonnée

Le club vous donne rendez-vous :

–Tous les dimanches matin à 9h au stade de la commune pour un parcours d'une dizaine de kilomètres. Une sortie extérieure est organisée le dernier dimanche de chaque mois.

–Tous les mercredis après-midi à partir de 13h30 pour une randonnée d'une douzaine de kilomètres. Le rendez-vous est fixé devant la salle des fêtes de Saint-Trélody (Lesparre-Médoc) pour se rendre en covoiturage à l'endroit retenu par l'organisateur.

Le site internet permet de suivre l'actualité du club : www.blaignan.e-monsite.com



Le Club « En Avant Blaignan »

Le club se réunit tous les mardis à partir de 14h à la salle des fêtes pour des parties de cartes, jeux de sociétés etc...

N'hésitez pas à vous joindre à ces après-midis récréatives !

Le Président, M. SALLES au 06 75 95 66 24

Le Foyer Rural :

Lors de l'Assemblée Générale réuni en juillet dernier, le Foyer Rural a été très heureux d'accueillir de nouveau membres.

Cette nouvelle équipe, témoignant d'un bon dynamisme, a travaillé lors de ces derniers mois à l'organisation d'évènements qui se dérouleront sur notre commune en 2022 :

. Soirée Années80' le 29 janvier 2022 – Venez déguisés !

. Un loto qui se déroulera le 11 mars 2022 avec de supers lots à gagner.

Vous pouvez soutenir le Foyer Rural de plusieurs manières :

. Adhésion en tant que membres

. Achat du T-Shirt à son effigie

. Nos pages Facebook : [BP.fr](https://www.facebook.com/BP.fr) [Blaignan-Prignac Foyer Rural](https://www.facebook.com/Blaignan-Prignac-Foyer-Rural) et Instagram : [@BP.FoyerRural](https://www.instagram.com/BP.FoyerRural).

La Présidente, Lucile FREVILLE – 06.40.64.30.95



La Société de Chasse

Président : M. NAVARRE Gérard

A RETENIR...

✚ PASS'DECHETERIE OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1 ER JANVIER 2022

Toutes les informations sont sur le site du SMICOTOM :

<https://www.smicotom.fr>

ou par téléphone au
0 800 505 508



✚ LES DECHETERIES :

. Ordonnac :

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h

. Lesparre-Médoc : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20

PENSEZ A PRENDRE VOS OUTILS PERSONNELS

✚ BROYAGE DES DECHETS VERTS A DOMICILE

Afin de favoriser la pratique du jardinage au naturel et la réduction des trajets en déchèterie pour ce flux qui est de l'or pour le jardin, le SICOTOM met en place un service supplémentaire

Tous les renseignements ici : <https://www.smicotom.fr/nos-actions/la-prestation-de-broyage/>

Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie. Ou vous pouvez les télécharger et les envoyer directement par mail.

✚ RAPPEL DES JOURS DE COLLECTES DES ORDURES MENAGERES



Secteur de Prignac :

- Poubelles jaunes : un mercredi sur deux
- Tout venants : tous les lundis

Secteur de Blaignan :

- Conteneur à papier, plastique : un jeudi sur deux
- Poubelles vertes : tous les vendredis

Si vous êtes en possession d'une corbeille à déchets de compostage, restes alimentaires, n'oubliez pas de venir retirer vos rouleaux de sacs biodégradables annuels au secrétariat de la mairie !

✚ BRULAGE DOMESTIQUE DES DECHETS VERTS



Le brûlage des déchets verts est strictement réservé AUX PROFESSIONNELS moyennant une demande d'autorisation déposée au secrétariat de la mairie.

LE BRULAGE EST INTERDIT POUR LES PARTICULIERS

INFORMATIONS COMMUNALES

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les Lundis et Mardis : 8h30-12h / 13h00-17h00

Le mercredi : 9h00-12h

Les Jeudis et Vendredis : 8h30-13h

CONTACT : Téléphone : 05.56.09.04.82 – Mail : mairie.blaignan-prignac@orange.fr

FACEBOOK : Commune de Blaignan-Prignac

SITE INTERNET : www.mairieblaignan-prignac.fr



ALERTE CITOYEN : Inscription en Mairie



Alerte citoyen est une plateforme d'alertes envoyées par le biais de sms/mail directement par votre mairie dans le but de vous prévenir des travaux dans votre rue et autres événements dans votre commune.

Afin de pouvoir toucher le maximum d'habitants, nous vous conseillons de bien vouloir vous inscrire.



SALLE DES FETES DE BLAIGNAN –LOCATION :

**Pour tous renseignements complémentaires,
se renseigner au secrétariat de la mairie.**

TARIFS	Commune	Hors commune
Journée en semaine	80€	150€
Week-end – Du vendredi 11h au lundi à 9h	150€	400€

DATES A RETENIR POUR L'ANNEE 2022

. **RECENSEMENT – Du Jeudi 20 janvier au Samedi 19 février 2022.**

. **ELECTIONS PRESIDENTIELLES –
Les Dimanches 10 avril et 24 avril 2022**

. **ELECTIONS LEGISLATIVES –
Les Dimanches 12 juin et 19 juin 2022**

**Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur dans votre
boîte aux lettres**

